

PLAGES

Puce du canard : les bons gestes à adopter

Publié le 25 juin 2024



Puce du canard : Soyons vigilants

Comme de nombreux lacs en France et en Europe, le lac du Bourget est concerné par ce phénomène improprement appelé « puce du canard ». Décrit pour la première fois sur un lac Suisse au début du 20^è me siècle, il n'est pas signe d'une qualité d'eau dégradée mais le symbole d'un lac vivant.

La dermatite du baigneur

Avec le réchauffement des eaux du lac et une météo ensoleillée annoncée au cours des prochains jours, l'invitation à plonger dans les eaux du lac du Bourget est grande ! La qualité des eaux de baignade de toutes les plages de Grand Lac est excellente et tout est réuni pour profiter de la saison qui démarre.

Mais comme chaque année, quand l'eau du lac dépasse 18-20 °C, les larves d'un parasite du canard sont libérées en quantité parfois importante. Ces températures d'eau correspondant également aux premières baignades, il est important d'adopter les bons gestes pour éviter les désagréments dus au phénomène de la « dermatite du baigneur ».

Grand Lac va donc procéder dans les prochains jours à une communication adaptée permettant d'informer les baigneurs à l'entrée de chaque plage gérée par la communauté d'agglomération.

Des recommandations simples et efficaces

<https://grand-lac.fr/information/actualites/puce-de-canard-les-bons-gestes-a-adopter-28539?>

Des recommandations simples et efficaces

Au cours de cette période plus sensible mais restreinte dans le temps (en général une quinzaine de jours sur les 3 mois de baignade), il sera rappelé à l'entrée de chaque plage les recommandations suivantes :

- › limiter le temps de baignade dans des eaux peu profondes,
- › se doucher immédiatement après la baignade,
- › se sécher vigoureusement avec une serviette,
- › ne pas se gratter et utiliser des pommades apaisantes en cas de piquûre.



La puce du canard est considérée comme une affection cutanée bénigne. Il s'agit d'un phénomène naturel qui n'a rien à voir avec la qualité de l'eau du lac. Si vous rencontrez ce phénomène durant la baignade, vous êtes invités à remplir **un court formulaire de déclaration ici**. (<http://www.cisalb.fr>) Ceci permet d'en suivre l'évolution dans le temps et d'améliorer les moyens mis en oeuvre pour lutter contre.

Pour limiter le phénomène, ne donner pas à manger aux oiseaux du lac

Le phénomène de dermatite du baigneur est accentué par la sédentarisation des populations de canards, habituellement migrateurs. En les nourrissant, cela participe à leur sédentarisation et donc à augmenter indirectement la quantité de parasite à l'origine du phénomène. **Pour aider Grand Lac à limiter cette dermatite, engagez-vous en ne nourrissant pas les oiseaux du lac.**



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.